

Démocratie et bases de valeurs

La responsabilité principale des classes maternelles, de la prise en charge des enfants scolarisés et de l'enseignement aux adultes incombe aux municipalités, qui ont donc la responsabilité suprême en ce qui concerne les questions de démocratie et de bases de valeurs. Les municipalités doivent répartir les ressources et organiser les activités pour que les élèves atteignent les objectifs nationaux et c'est ensuite à chaque école maternelle, chaque école ou garderie qu'il incombe de choisir une manière de travailler.

C'est la Direction nationale de l'enseignement scolaire (Skolverket) qui doit contribuer activement à ce que les objectifs nationaux soient atteints, ce qui implique également la mission démocratique. La Direction doit vérifier et évaluer l'enseignement, en stimuler l'évolution et contrôler la conformité de l'enseignement aux lois et règlements.

La mission démocratique

L'école et la maternelle ont une mission démocratique qui se compose de différentes parties. Une partie consiste à développer les connaissances des élèves sur la démocratie et les bases de valeurs, et cette partie se retrouve en grande partie dans l'enseignement des matières. L'autre partie est que la maternelle et les écoles doivent agir sous des formes démocratiques, où aussi bien les élèves que le personnel ont une véritable influence et une participation dans leur travail scolaire et leur environnement d'apprentissage. Cette influence peut aussi bien être formelle, par exemple par différents conseils, et informelle, par exemple par la possibilité de discuter et d'influencer la manière de travailler et le contenu de l'enseignement, la troisième partie de la mission vise à ce que les écoles et les maternelles doivent former des citoyens démocrates qui doivent vivre et agir dans une société démocratique. Cela implique un travail sur les bases de valeur, c'est-à-dire les valeurs démocratiques que sont, par exemple, la solidarité, l'égalité des personnes et l'égalité entre hommes et femmes. En somme, on peut dire que ces parties de la mission démocratique contribuent à développer les compétences démocratiques chez les enfants, les jeunes et les adultes.

Les bases de valeurs doivent imprégner l'ensemble des activités de la maternelle et de l'école. Il s'agit des relations entre les personnes et de la manière dont nous

nous traitons mutuellement en tant qu'enfants, jeunes et adultes. Le travail sur la base de valeurs est un processus toujours en cours qui couvre toutes les situations de l'école, dans l'enseignement, lors des récréations, lorsque l'on court entre les classes, dans les réunions entre les élèves et le personnel scolaire et dans les salles de professeurs.

Les bases de valeurs sont centrales pour renforcer la démocratie à l'école et dans la société. C'est de cette manière que l'on prévient les brimades, le harcèlement sexuel, les violences, la xénophobie et d'autres expressions de manque de respect des personnes en tant qu'égaux. La maternelle et l'école détiennent une mission importante pour lutter contre toutes les formes de traitement humiliant.

L'apprentissage, la démocratie/les bases de valeur et la santé vont de pair

La mission de l'école de favoriser l'apprentissage des enfants et des jeunes ne peut être séparée de sa mission démocratique. Par contre, il semble établi que les deux sont favorisées par les mêmes facteurs d'ensemble. Le travail sur les bases de valeurs et le développement d'une bonne santé doivent donc partir d'une vue d'ensemble de l'apprentissage des enfants et des jeunes et de leur développement et, en conséquence, de leur journée d'école et des environnements où ils se trouvent.

Facteurs de réussite

La Direction nationale de l'enseignement scolaire estime que des facteurs importants de réussite pour le travail sur les bases sur les valeurs sont les suivants:

- que l'on prenne du temps pour les entretiens et pour que l'on mette l'accent sur l'importance des relations à tous les niveaux – avec les enfants, entre les enfants et les adultes et entre les adultes;
- que l'on se préoccupe des environnements informels, c'est-à-dire des environnements scolaires non directement liés à l'enseignement mais où par exemple les brimades se produisent souvent. Des exemples peuvent en être les couloirs, les cours d'école et les vestiaires;
- le fait que les connaissances et les compétences dans le domaine des bases de valeurs soient renforcées. Les bases de valeurs sont surtout une question pédagogique;
- qu'il existe à tous les niveaux des objectifs clairs soumis à évaluation. Un haut degré de conscience sur ce qui se passe à la maternelle et à l'école, comme base d'efforts de développement;
- qu'il existe une direction claire et visible. L'organisation et sa structure ont une grande importance dans ce contexte. La base de valeurs tient à l'organisation et à ses ressources;
- que tous les adultes de l'école soient responsables;
- travailler à long terme et partir d'une perspective d'encouragement;
- qu'aussi bien les enfants que les parents soient impliqués et engagés;

- que l'école coopère et tire profit des connaissances existantes dans le voisinage social.

Les bases de valeurs dans les lois et règlements

La loi scolaire stipule que l'enseignement *"doit donner aux élèves des connaissances et des aptitudes ainsi que, en coopération avec le foyer, de favoriser leur développement harmonieux en des personnes et des citoyens responsables"*. La loi scolaire dit aussi que *"les activités de l'école doivent être composées en harmonie avec les valeurs de base. ... et toute personne travaillant dans l'enseignement doit, en particulier, favoriser l'égalité entre hommes et femmes et combattre efficacement toutes formes de traitement offensant tel que brimades et comportements racistes."*

La mission démocratique est également réglementée dans le programme d'enseignement.

"Il ne suffit pas que l'enseignement transmette des connaissances sur les valeurs démocratiques de base. L'enseignement doit être prodigué sous des formes de travail démocratiques et préparer les élèves à prendre des responsabilités personnelles. En participant à l'organisation et à l'évaluation de l'enseignement quotidien et en ayant le droit de choisir des cours, des matières, des thèmes et des activités, les élèves peuvent développer leur capacité d'exercer une influence et de prendre leurs responsabilités."
(Lpo 94)

"La prise en charge et la considération des autres personnes, comme la justice et l'égalité ainsi que les droits des personnes et d'autrui doivent être mises en valeur et rendues visibles dans les activités. ... Le fait de souligner les valeurs fondamentales nécessitent que les valeurs soient explicitées dans les activités quotidiennes. Les activités doivent être exercées dans des formes démocratiques et jeter de cette manière les bases d'une responsabilité croissante et d'un intérêt des enfants pour prendre, à terme, une part active dans la vie de la société." (Lpfö 98)

"L'inviolabilité de la vie humaine, la liberté et l'intégrité de l'individu, la valeur égale de tous les hommes, l'égalité entre hommes et femmes, ainsi que la solidarité avec les personnes faibles et exposées, sont les valeurs que l'école doit représenter et transmettre. ... Aucune personne se trouvant à l'école ne doit être exposée à des brimades. Les tendances au harcèlement doivent être combattues activement. La xénophobie et l'intolérance doivent être affrontées par le savoir, la discussion ouverte et des efforts actifs." (Lpo 94, Lpf 94)

Les intentions exprimées dans la loi scolaire et les programmes d'enseignement sont ensuite reflétées par les plans de cours.

La loi sur l'environnement professionnel

La loi sur l'environnement professionnel s'applique également aux élèves. Ceux qui expriment l'opinion des élèves lors qu'il s'agit des questions d'environnement professionnel sont les délégués à l'hygiène et à la sécurité de l'école. Un délégué à l'hygiène et à la sécurité doit exister à partir de la 7ème

année. C'est le directeur qui doit faire en sorte que l'école offre un environnement professionnel satisfaisant qui réponde aux exigences de la loi sur l'environnement professionnel. Par contre, l'école est tenue d'avoir des habitudes de travail permettant une identification précoce des signaux de problèmes et de corriger toutes éventuelles déficiences pouvant causer un traitement offensant. La municipalité responsable de l'école (mais non les écoles libres) est tenue de déclarer qu'aucune discrimination offensante n'est acceptée dans les activités.

Convention de l'ONU concernant les enfants

Tous les enfants ont des droits égaux et une valeur égale. Toute discrimination est interdite. L'intérêt de l'enfant doit toujours avoir la priorité. Les enfants ont le droit d'exprimer leur opinion dans toutes les questions les concernant (Résumé des articles 1, 2 et 12 de la convention de l'ONU sur les enfants).